

PLAIDOYERS #1

20 ans après la loi de 2005...

Où en est-on ?

Ce que la loi garantit :

Accès aux services

École, emploi, transports, services de santé, culture, sports, loisirs... les mêmes droits pour tous.



Des ressources pour vivre dignement

- AAH cumulable avec un salaire
- Aides pour l'autonomie et les personnes sans emploi



Un emploi pour tous

Obligation d'embaucher 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises de +20 salariés.



Une citoyenneté pleine et entière

Droit de vote, d'expression et d'engagement politique.



Un lieu d'accueil : les MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap)

Accompagnement et orientation vers les aides adaptées.



Reconnaissance de la situation de handicap

Cette situation est due à des limitations physiques, mentales, psychiques, sensorielles dans un environnement donné.



Droit à compensation

Soutien en établissement ou à domicile
Prestation de compensation humaine, technique, animalière (PCH)
Aménagement du logement et du véhicule



Droit à la scolarisation

En priorité dans les écoles, collèges et lycées avec accompagnement si nécessaire (AESH) et dans tous les lieux d'accueil spécialisés



Une société accessible

Bâtiments, transports, services et information adaptés.

20 ans après la loi de 2005...

Où en est-on ?

L'Adapeila, une association de parents, engagée pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, le combat continue.

“ La loi prévoit des aides mais nous sommes incapables de les mettre réellement en œuvre. On a beaucoup de mal à trouver des éducateurs formés au handicap de Sébastien. On a des heures d'aides attribuées par la MDPH, mais elles sont inutilisables sans professionnels ”

Jacques,

père de Sébastien, 45 ans

“ En tant que parent d'un enfant autiste et enseignante, je vois bien la souffrance aussi bien chez les jeunes et enfants en situation de handicap, les parents concernés se sentant isolés, et les enseignants qui ne peuvent pratiquer leur métier et accompagner l'enfant dans son apprentissage comme il se doit. ”

Joan,

administratrice de l'Adapeila

“ Les handicaps de Caroline nécessitent qu'elle soit accompagnée au quotidien. Les places en établissement se font rares. Nous attendons une place en Foyer de Vie, ce qui correspondrait au mieux aux besoins de notre fille. Faute de place, elle est inscrite sur liste d'attente depuis plusieurs années. L'incertitude de l'avenir pour notre fille, pour toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage, devrait inciter bien plus de soutien de la part de tous ”

Bernard et Jeanine,

parents de Caroline, 43 ans

